

# 9 - Le broyage pour vos branchages

*Avec le broyage, vous pouvez réduire le volume de vos déchets verts, vous limitez ainsi les déplacements en déchèteries.*

Le broyat permet de réutiliser directement les déchets verts sur place, en paillage sur les plantations ou apport de matières brunes pour le composteur. Un broyage des petits et gros branchages est nécessaire avant paillage.

## Pour les petits branchages

Étalez sur le sol les petites tailles de haies et d'arbustes, plantes sèches et petits déchets secs du jardin (fanés de légumes) et broyez-les à l'aide de la tondeuse.

*Les tailles ne doivent pas dépasser 1.5 de diamètre*

Récupérez le broyat dans le panier de la tondeuse pour pailler ou si vous n'en avez pas besoin, videz-le dans votre compost.



## Pour les gros branchages

*Le broyeur de végétaux ne sert que quelques fois dans l'année : privilégiez la location, l'emprunt ou l'achat groupé, en famille, entre amis ou voisins... Cela vous permettra de réduire votre investissement, et aussi d'opter pour un matériel plus performant.*



Une fois broyées et réduites en copeaux, les branchages forment un paillis de longue durée, nutritif pour le sol, idéal pour mettre aux pieds des haies, arbustes, rosier, arbres fruitiers...

Les tailles d'hiver sont en général plus sèches et se décomposent lentement contrairement aux tailles de printemps qui sont gorgées de sèves et risquent de chauffer. Laissez-les sécher un peu avant de les utiliser en paillage.



## Astuces

Pour se déplacer au jardin ou sur la pelouse, les tailles de haies broyées utilisées comme paillis remplacent très bien le béton, les cailloux ou les pavés pour créer de jolies allées et terrasses.